

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19978 - 77EME ANNÉE

## Conséquence de la suppression du tram-train et du PRERURE qui devait couvrir tous nos besoins à partir des énergies renouvelables réunionnaises dans 4 ans

## **Hausse des prix de l'énergie : les Réunionnais victimes des opposants à l'autonomie énergétique**

La flambée du prix du baril de pétrole va avoir dès lundi de graves conséquences pour les Réunionnais, avec une hausse importante des prix de la bouteille de gaz et des carburants. Ceci aura des répercussions dans tous les domaines, car toutes les marchandises sont importées et transportées par des véhicules fonctionnant avec des produits dérivés du pétrole. Que les Réunionnais aient ou non une voiture, ils devront passer à la caisse à cause des opposants à l'autonomie énergétique qui ont démolé le projet de tram-train et le PRERURE qui garantissait l'autonomie énergétique de La Réunion dans 4 ans, pour l'électricité et les transports. La libération des Réunionnais des griffes des spéculateurs de l'énergie pose problème au système néocolonial en place à La Réunion.

La Préfecture a annoncé hier les nouveaux prix de l'énergie à La Réunion. Ils sont en forte hausse : plus de 7 % pour le litre de sans-plomb et de gazole, 8 % pour la bouteille de gaz. Selon l'État, cette augmentation s'explique par le quadruplement du prix du baril de pétrole depuis avril dernier.

L'État rappelle également que malgré cette hausse, le prix de ces énergies fossiles reste très inférieur à la France. Cela résulte d'un niveau de taxe bien moins élevé. Cela signifie que la marge de manœuvre est nulle sur ce point, d'autant plus que le prix hors-taxe des carburants à La Réunion est plus élevé qu'en France.

Cette modération fiscale date du premier mandat de Paul Vergès à la présidence de la Région Réunion. En 2001 puis en 2008, la Région avait résisté à l'offensive de transporteurs qui exigeaient que la Région réduise le niveau des taxes plutôt que de demander aux compagnies pétrolières d'importer le carburant à La Réunion de réduire leurs profits. La seule conces-

sion avait été en 2008 une enveloppe de 2,5 millions d'euros issue d'un excédent de recette d'octroi de mer, exclusivement réservée aux camionneurs, et gérée par certains d'entre eux. Il a fallu que des dizaines de milliers de Réunionnais descendent dans la rue lors de la création du COSPAR en mars 2009 pour qu'aussitôt l'État décide d'une forte baisse des prix imposée aux compagnies pétrolières.

### **Quand la Région dirigée par un communiste faisait trembler le monopole des énergies fossiles**

L'augmentation du prix de l'énergie n'est pas la conséquence d'une raréfaction de cette dernière. Elle est le simple résultat de la spéculation permise par le système capitaliste. C'est précisément pour libérer les Réunionnais de cette dépendance à des prix fixés par des spéculateurs qu'entre 1998 et 2010, la Région Réunion présidée par Paul Vergès travailla à lancer La Réunion sur la voie de l'autonomie énergétique. Compte tenu des énergies renouvelables présentes en abondance à La Réunion et de l'évolution technologique rendant chaque année le prix de ces énergies toujours moins cher, l'ambition était d'atteindre l'autonomie énergétique en 2025. Pour cela, une politique avait été mise en place avec des outils à son service, notamment l'Agence régionale de l'énergie Réunion (ARER), ainsi que le PRERURE, véritable feuille de route pour l'autonomie énergétique impliquant les collectivités, l'État ainsi que des entreprises extérieures implantées à La Réunion comme EDF. La Région Réunion œuvrait également à la réforme des modes de transport à La Réunion pour les rendre indépendants des énergies fossiles. C'était

une réorganisation s'articulant autour de la reconstruction du chemin de fer, le tram-train électrique, avec en parallèle la couverture de la route des Tamarins par des centrales photovoltaïques afin de rendre possible l'électrification du parc automobile réunionnais, tout en créant une alternative au verrou imposé par EDF fixant à 35 % la part maximale d'énergies dites intermittentes dans le mix électrique.

### Opposition à l'autonomie énergétique : origine et instruments

Mais l'autonomie énergétique posait problème à Paris. En effet, à partir du moment où les Réunionnais seraient capables de produire eux-mêmes leur énergie sans dépendre de l'extérieur, se poserait alors inévitablement la question de la responsabilité des Réunionnais. C'en serait en effet fini du monopole des compagnies pétrolières, d'EDF cotée en Bourse et de Séchilienne-SIDEC (actuellement Albioma) contrôlée par des fonds de pension des États-Unis. Sur la question essentielle de l'énergie, les Réunionnais seraient maîtres chez eux, montrant la marche à suivre à tous les pays subissant le joug d'un système néocolonial.

C'est pourquoi Paris utilisa le cadre institutionnel pour imposer en 2008 une structure, GERRI, qui a bridé les efforts accomplis et qui fut dissoute peu après l'arrivée de Didier Robert en 2010 à la présidence de la Région. La victoire en 2010 d'une coalition réactionnaire à la Région sonna le glas de l'autonomie énergétique. Fort logiquement, la présidence Didier Robert alla dans le sens des intérêts des promoteurs des énergies fossiles importées à La Réunion. Le chantier du tram-train fut stoppé, les crédits obtenus pour le construire furent transférés sur une hypothétique route en mer. Ce cadeau au lobby des énergies fossiles est impossible à terminer selon la configuration prévue et a déjà englouti plus de 1,6 milliard d'euros sans que le moindre kilomètre ne soit encore en service 11 ans après le début du projet, 8 ans après la pose de la première pierre. Quant aux projets novateurs destinés à développer les énergies renouvelables, ils furent remis en cause. Le transfert de La Réunion aux Antilles du démonstrateur de la centrale utilisant l'énergie thermique marine rappelait que la priorité de cette politique était de satisfaire les intérêts des rares bénéficiaires du charbon et des carburants importés. Or, l'énergie thermique marine est le moyen pérenne de remplacer le charbon comme énergie de base.

Le résultat est le suivant : moins de 20 % de l'énergie consommée à La Réunion vient des énergies renouvelables produites dans notre île. Si la feuille de route allant vers l'autonomie énergétique avait été respec-

tée, nous serions sans doute proches de 100 %, car La Réunion serait alors à 4 ans de l'échéance prévue.

### L'urgence d'un réveil des Réunionnais

L'opposition à l'autonomie énergétique a de lourdes conséquences pour les Réunionnais. En effet, plus de 80 % de l'énergie est importée par des bateaux et des avions utilisant un produit dérivé du pétrole, et donc avec un coût du fret dépendant du bon vouloir des spéculateurs. Le remplacement du charbon par de la biomasse importée ne changera absolument rien sur ce point : les Réunionnais ne fixent pas son prix qui dépend du commerce entre des sociétés dont le centre d'intérêt n'est pas La Réunion, mais les profits de leurs actionnaires éparpillés dans le monde.

Une fois arrivées à La Réunion, les marchandises sont convoyées par des camions dépendant de carburants importés pour fonctionner. Les patrons transporteurs ne sont pas des philanthropes, ils vont immanquablement répercuter la hausse du prix du gazole sur leurs tarifs. Cela se ressentira le plus sur les produits de première nécessité qui ne sont taxés que par la TVA, à moins que Paris ne renonce enfin à taxer des produits indispensables à la vie d'une population dont 40 % vit en dessous du seuil de pauvreté.

Ceci signifie que propriétaire ou pas d'une voiture, les Réunionnais sont vulnérables à une nouvelle augmentation générale des prix, alors que le coût de la vie est déjà intolérable et reconnu par l'État qui verse un supplément de salaire de pas moins de 53 % à ses agents titulaires.

Cette situation souligne l'urgence d'un réveil des Réunionnais, afin que reprenne la marche vers l'autonomie énergétique, à partir des énergies renouvelables présentes en abondance à La Réunion. Ceci permettra enfin de libérer les Réunionnais des griffes des spéculateurs qui font des profits sur l'énergie et permettra d'économiser chaque année plusieurs centaines de millions d'euros qui vont dans les caisses des compagnies pétrolières. Cette somme considérable pourra ainsi être utilisée à La Réunion, pour le développement des Réunionnais.

**M.M.**

## Les anciennes puissances coloniales, pollueurs historiques, doivent suivre l'exemple des anciens colonisés

### Lutte contre le changement climatique : les pays les plus pauvres sont les plus avancés

Les engagements importants des pays les plus vulnérables au changement climatique contrastent avec ceux bien moins ambitieux de certains des plus gros émetteurs sur la crise climatique, indique un rapport publié jeudi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avant les prochaines négociations sur le climat de la COP26. Si 93 % des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) ont soumis des engagements nationaux.

En tant que pays responsables de plus des trois quarts des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), le rôle du G20 dans la lutte contre la crise climatique est important. Or, sur les 18 engagements nationaux qui ont maintenant été soumis par les membres du G20, beaucoup dépendent fortement d'objectifs à long terme et manquent encore d'ambition significative à court terme qui est nécessaire pour aider à prévenir l'augmentation inquiétante de la trajectoire mondiale des émissions de GES actuelles, estime l'ONU.

**Responsables de 7 % des émissions de gaz à effet de serre**

Le rapport montre que les pays vulnérables, qui abritent souvent les personnes les plus pauvres du monde qui sont en première ligne de la crise climatique, continuent d'être des pionniers en matière d'ambition climatique, laissant les pays les plus riches à la traîne.

Au 12 octobre 2021, les intentions d'ambition des PMA et des PEID avaient considérablement augmenté, 93 % ayant soumis des contributions améliorées, ou prévoyant de le faire (contre 42 % en 2019). Si l'on considère uniquement les intentions de réduire les émissions de GES, 86 % des PMA et des PEID ont l'intention d'augmenter leur ambition d'atténuation (contre 40 % en 2019). Cependant, le rapport prévient qu'en fin de compte, ce groupe de 78 pays n'est responsable que de 7 % des émissions mondiales de GES.

« Ces chiffres démontrent que de nombreux pays en développement à travers le monde ouvrent la voie à une action climatique décisive », a déclaré Achim Steiner, administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement. « Pourtant, la COP26 doit être le moment où toutes les nations relèvent le défi du changement climatique, en particulier celles qui sont fortement émettrices. Alors que la fenêtre pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius se rétrécit, c'est

notre seule voie pour assurer l'avenir des personnes et de la planète. »

Dans l'ensemble, le rapport contient des nouvelles encourageantes. Par exemple, cela montre que le mécanisme de cliquet de l'Accord de Paris fonctionne, car la plupart des pays ont respecté son principe clé de réviser et de soumettre ensuite des CDN de plus en plus ambitieuses tous les cinq ans. Au total, 178 pays représentant 79,3 % des émissions mondiales de GES prévoient de soumettre des CDN améliorées, contre seulement 75 pays en 2019. Sur ce groupe, 160 pays ont renforcé leurs objectifs d'atténuation.

Parmi les autres conclusions positives du rapport figurent les approches inclusives adoptées par une grande majorité de gouvernements pour mettre à jour leurs engagements nationaux en matière de climat. Le nombre de pays, grands et petits, accordant la priorité à l'action climatique et à l'engagement citoyen n'a jamais été aussi élevé, ce qui est particulièrement impressionnant à la lumière des défis découlant de la pandémie de COVID-19.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Dousman, dousman lé shoze i avanss !

Mézami, zot i koné souvan dé foi, ou néna linpréssion wi oi pa lé shoze bouzé. Ou néna konm linpréssion arien i avanss pa, arien i bouze pa é opliss ou lé préssé li bouze wi diré li rèss anplass. Pétète ou lé tro préssé, pétète i fo solman pran passyans pars kan wi rogarde in pé an aryèr wi apèrsoi konm lé shoze la shanjé.

In zour, mwin té apré diskite avèk in kamarade déza in pé fatigué é mwin téi di ali, mwin na konm linpréssion dopi ni lite mi oi pa lé shoze avanssé konm ni voudré. Li la réponde amwin konmsa : wi kroi sa ou, mwin pèrsonèlman mi panss lé shoze la fine shanj in bonpé mé biensir i rèss bonpé zafèr pou fèrè. Mé mi lèss in pé lo tour pou lé zot fèrè.

Mwin té étoné pars dann tan-la mwin téi oi ali apré lité pou shanj lé shoze, pou li shanj la vi konmsi li l'avé in gran rol pou zoué. L'èr-la li di amwin : nou la fine fèrè assé, sé lé zot k'i doi fèrè in pé. Fransh vérité, mi koné pa si li téi panss vréman sak li téi di. Sé pou sa noute konvèrsassion l'arète la. Mwin noré vouli li di amwin néna dé shoze ni pé fèrè ankor, kansrèti in pti pé é mwin téi vé dir ali :

Pou kapote in galé, i fo la fors, i fo la téknik, i fo lo tan. Wi tourn ali ti-dousman, ti dousman, ziska lo moman la gravité-konmsa même i di sa,-i zoué an oute favèr é lo rosh i déboul d'in kou. Konbien foi nou la fine oir sa kissoi dsi internassyonal, kissoi dann noute réjyon, kissoi issi mèm dann noute péi. in léfor si li lé bien dozé, bien orienté, li pèrmète avanssé.

*Justin*